

Strasbourg, le mardi 14 octobre 2004,

**Objet : Appel à généreux donateurs en faveur du projet
sportif de Pierre-Hugues Herbert**

Cher(e) ami(e) du tennis,

Vous avez sans doute déjà pris connaissance des 2 premiers numéros de la « Newsletter Pierre-Hugues Herbert » et avez sûrement appris à cette occasion l'existence d'une association, « Futur Tennis Alsace », qui s'est récemment créée, dans le sillage du projet sportif de Pierre-Hugues, avec pour but de faciliter l'accès au haut niveau pour de jeunes espoirs du tennis alsacien.

Aujourd'hui, en tant que membres fondateurs de cette association, nous venons à votre rencontre pour vous présenter cet organisme, expliciter davantage devant vous sa mission et solliciter votre concours financier pour soutenir son action.

Pour reprendre d'ailleurs les termes employés dans la « Newsletter N°1 », l'objet de l'association est, comme il est écrit dans ses statuts, de « collecter des fonds destinés à mettre en place une structure individualisée de formation, d'entraînement et de suivi en compétition autour de chaque jeune sélectionné ». Il s'agit là de venir épauler les structures classiques, c'est-à-dire de prendre le relais des clubs, ligue, fédération ou des collectivités locales (communes, département, région) en offrant à de jeunes joueurs ou joueuses talentueux et méritants une assistance logistique complémentaire (mise à disposition d'un entraîneur, remboursement de frais de compétition, etc.), de façon notamment à ce que le manque de ressources de leur environnement familial ne constitue pas un frein définitif à leur progression.

Aujourd'hui, nous avons la ferme résolution de faire aboutir cette entreprise philanthropique et d'installer l'idée qu'on peut, dans le tennis alsacien, soutenir des projets sportifs de haut niveau grâce au mécénat et au partenariat privé. C'est pourquoi nous nous engageons en premier lieu aux côtés de Pierre-Hugues Herbert, brillant espoir du tennis régional, classé à 5/6 et actuel N°2 français de la catégorie 14 ans, parce qu'il présente lui-même un projet sportif de qualité vers le très haut niveau et est aujourd'hui le meilleur fer de lance pour promouvoir notre action et ouvrir ainsi la voie à d'éventuels successeurs.

(voir projet sportif PH Herbert joint)

Au-delà de la gloriole attachée aux résultats, tout sacrifier à son sport pour devenir un champion est, à notre sens, une démarche courageuse qui mérite d'être largement soutenue. C'est un pari difficile, une aventure risquée et un défi que nous devons en quelque sorte tous ensemble relever si l'on veut pouvoir continuer de s'enorgueillir d'avoir vu naître en Alsace des champions de la trempe de Paul-Henri Mathieu ou d'Arnaud Boetsch.

L'Etat lui-même, au travers de textes de Loi ou d'articles du Code Général des Impôts, abonde en quelque sorte dans ce sens en reconnaissant comme cause d'intérêt général le sport de haut niveau, au même titre que les œuvres caritatives, la recherche scientifique, l'art ou la culture. C'est la raison pour laquelle nous sommes fiers de faire appel à votre générosité pour soutenir financièrement le projet sportif de Pierre-Hugues Herbert.

35000 € c'est actuellement à peu près la somme qu'il faut réunir pour que fonctionne annuellement une structure individualisée autour d'un espoir tel que lui. Donner 75 € c'est donc prendre en charge par exemple une journée de salaire pour son coach, en donner 3000 € c'est financer le fonctionnement de toute la structure sur la durée d'un mois...

(voir grille des valeurs de correspondance des dons)

Ainsi, concrètement, les personnes privées comme les entreprises peuvent soutenir le projet de Pierre-Hugues Herbert, en faisant un don au profit de l'association « Futur Tennis Alsace ». Et les généreux donateurs doivent savoir que leur aide ne restera pas sans écho. D'abord ils verront que l'Etat n'est pas insensible à leur geste puisqu'ils pourront bénéficier en effet des nouvelles dispositions fiscales relatives au mécénat. Cela veut dire qu'ils auront droit à une réduction d'impôt égale à 60% des sommes qu'ils auront versées (*voir documents joints pour les détails*). Par ailleurs, ce qui est un élément non négligeable, ils seront aussi, comme ça a été déjà le cas pour la plupart d'entre vous, tenus au courant de l'utilisation des fonds qu'ils auront gracieusement alloués, par le biais d'une Newsletter, mensuelle ou au moins bimestrielle, qui leur donnera régulièrement des nouvelles de leur protégé.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir vous dire en toute transparence qu'un mouvement de générosité s'est déjà amorcé. Des personnes privées ont spontanément commencé de nous soutenir. C'est même à ce jour près de 20% du budget requis pour financer le projet de Pierre-Hugues qui a été recueilli par l'association sous forme de dons. C'est un résultat très encourageant et nous remercions chaleureusement ces premiers donateurs anonymes.

Bien sûr, notre vocation n'étant pas d'aider un seul individu, Pierre-Hugues ne doit pas être à terme le seul espoir sportif soutenu par l'association. Si vous êtes donc porteur vous-même d'un projet de haut niveau, soit en tant que jeune joueur de tennis, soit en tant que parent, soit en tant qu'entraîneur ou responsable de club, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec l'association en envoyant un mail à futur.tennis.alsace@wanadoo.fr ou en nous adressant un courrier à l'adresse mentionnée plus haut.

D'un point de vue pratique, les dons en faveur du projet de Pierre-Hugues sont à effectuer :

- par chèque, libellé à l'ordre de « Futur Tennis Alsace », à l'adresse suivante
Pierre-Hugues Herbert – Futur Tennis Alsace
9, rue Principale – 67206 MITTELHAUSBERGEN
- par virement sur le compte de l'association Futur Tennis Alsace
Crédit Mutuel Coteaux de Hausbergen – Compte N° 0101700020051602
Mention « don Pierre-Hugues Herbert »

Un reçu à transmettre à l'administration fiscale (avec vos déclarations d'impôts) vous sera ensuite adressé par retour du courrier.

Pour toutes questions complémentaires concernant les différentes modalités de donation ou sur le projet de Pierre-Hugues, merci de nous contacter à l'adresse e-mail suivante futur.tennis.alsace@wanadoo.fr ou de joindre Jean-Roch Herbert, le père et coach de Pierre-Hugues, au 06 62 42 33 75.

Convaincus que nous serons bientôt de plus en plus nombreux à soutenir le projet de Pierre-Hugues et à vivre le bonheur de le voir concrétiser ses objectifs, nous vous adressons à tous nos salutations les meilleures.

Quelques-uns des membres fondateurs de l'association « Futur Tennis Alsace »



Michel
MARINGER



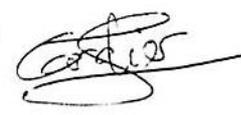
Michel
HUBER



Thierry
BECHMANN



Barbara
SOMMER



Julien
CORDIER